

Insertion professionnelle des jeunes **STEF signe la convention « Entreprises et Quartiers » du Ministère de la Ville**

Le 9 juin 2016, Jean-Yves Chameyrat, Directeur des Ressources Humaines de STEF, et Thierry du Bouetiez, Conseiller Spécial à la Commissaire Générale à l'Égalité des Territoires, ont signé la convention « Entreprises et Quartiers ».



De gauche à droite :
Thierry du Bouetiez et Jean-Yves Chameyrat

Lancée en 2013 par le Ministère de la Ville, la charte « Entreprises et Quartiers » engage les signataires à favoriser, pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'accès à l'emploi ou à la création d'entreprises. Elle incite également à agir pour le développement économique, social et culturel dans différents domaines tels que : l'éducation, l'orientation, la médiation, les services à la population, le soutien à l'entrepreneuriat ou les clauses d'insertion. Elle est déclinée en convention spécifique pour chaque entreprise.

Présent sur l'ensemble du territoire français, STEF est un acteur engagé pour l'insertion professionnelle des jeunes depuis plus de 20 ans, par une politique de création d'emplois et de recrutements ainsi que par une politique d'accueil d'apprentis, d'alternants et de stagiaires.

Avec la signature de cette convention « Entreprises et Quartiers », STEF apporte sa contribution concrète au développement économique, social et culturel des quartiers prioritaires de la politique de la ville, en collaboration étroite avec les pouvoirs publics (Etat et collectivités locales). Ses engagements concrets et opérationnels portent sur deux volets :

✓ **L'éducation et l'orientation scolaire**

STEF participera à des opérations de sensibilisation des jeunes, à leur orientation professionnelle, par différentes actions, sur l'ensemble du territoire :

- **Intervention annuelle auprès des élèves**, des enseignants pour faire connaître l'entreprise, le monde économique et les métiers,
- Accueil, accompagnement, **tutorat** de collégiens, lycéens ou étudiants,
- Réalisation d'**opérations de sensibilisation** à l'orientation professionnelle chaque année, en donnant accès à ses **sites d'exploitation**, notamment en Ile-de-France et dans l'agglomération lyonnaise.

✓ **L'emploi, l'insertion et la formation**

STEF mettra en place des partenariats en lien avec les structures locales emploi et insertion (missions locales, Maisons de l'emploi...) et les associations partenaires, entre autre, en Ile-de-France :

- Organisation annuelle de **visites de sites**,
- **Réunion annuelle d'information collective** sur les différents métiers proposés,
- **Ateliers de coaching** avec analyse CV et simulation d'entretiens afin de préparer au mieux les jeunes dans leur insertion professionnelle,
- **Parrainage de jeunes.**

Cette signature s'inscrit dans la continuité des actions menées par STEF, et du mois de l'insertion dans l'emploi des jeunes organisé par la Direction des Ressources Humaines du groupe en France ainsi que dans plusieurs pays où il est implanté : la Belgique, l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

A propos de STEF - www.stef.com

STEF est le spécialiste européen de la logistique du froid (-25°C à +18°C). STEF exerce et conjugue tous les métiers du transport, de la logistique et des systèmes d'information dédiés aux produits agro-alimentaires qu'ils soient bruts ou transformés. STEF propose une offre multi-services de solutions logistiques adaptées aux métiers et aux spécificités de ses clients : industriels, distribution, restauration. STEF compte 16 000 collaborateurs répartis dans 7 pays européens : Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suisse. STEF s'appuie sur des moyens techniques spécifiques : 219 plates-formes ou entrepôts, 1 900 véhicules et 1 950 remorques frigorifiques. En 2015, STEF a réalisé un chiffre d'affaires de 2 826,2 M€.

Contact presse : Catherine MARIE – Tél. : + 33 (0)1 40 74 29 64 / + 33 (0)6 35 23 10 88